

Bougy-Villars sera chauffé au bois

ÉNERGIE Le Conseil général a accordé une rallonge de près d'un million pour concrétiser le projet de chauffage à distance.

Prévu pour être réalisé en 2022, le projet de chauffage à distance (CAD) a subi les aléas de la pandémie, de la guerre en Ukraine, de la crise énergétique, de l'inflation, ainsi que de nouvelles exigences légales. Le coût estimé de sa construction s'élève, aujourd'hui, à 2,9 millions de francs, contre 2,3 précédemment. Le montant initial de 1,27 million accordé par le Conseil général en mars 2021 ne permettait plus sa réalisation. Aussi, la Municipalité a-t-elle sollicité une demande de crédit complémentaire de 940 000 francs. Les conseillers l'ont approuvée par 35 oui, un non et trois abstentions, le 30 janvier, lors d'une séance extraordinaire. «Le projet a été plébiscité, accepté à la quasi-unanimité,

se réjouit le syndic Claude-Olivier Rosset. Le Conseil général a compris que, face à l'urgence climatique, il y avait un virage à prendre. Ce large soutien de l'organe délibérant est un signal fort.» Le projet est le fruit d'un partenariat public-privé entre la commune et la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA). La commune est actionnaire majoritaire de la société anonyme qui a été créée à cet effet. La SEFA aura la charge de l'exploitation et de la gestion du réseau.

Plaquettes plutôt que pellets

Il pourrait alimenter une cinquantaine de maisons. Sept bâtiments communaux sont prévus d'être raccordés au futur



L'auberge communale sera un des bâtiments raccordés au futur chauffage à distance.

ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ

CAD et 23 privés ont déjà signé un contrat. De nouveaux propriétaires privés sont intéressés à s'y raccorder, assure le syndic. La commission de gestion et des finances a suggéré que des plaquettes – deux fois moins chères que les pellets prévus

initialement – alimentent le chauffage à distance. Elles proviendraient du triage forestier de la Saubrette, dont Bougy-Villars fait partie.

«En choisissant la solution des plaquettes, nous favorisons une énergie locale, nos forêts, une stabilité des prix et une diminution des coûts d'exploitation de 20%», a-t-elle relevé. La chaufferie et le silo à bois sont existants et déjà installés dans la Maison bodzérane.

Grand-Rue en chantier

Les travaux vont commencer ce printemps. Les premiers raccordements sont prévus cette année encore, avec une mise en service complète en 2025. Les travaux du CAD seront effectués en même temps que la rénovation de la Grand-Rue et l'amélioration de nombreuses infrastructures souterraines, fibre optique, réseau électrique et alimentation en eau. JOL

AUBONNE

Les fenêtres du collège seront changées

«Merci pour les élèves et les enseignants, a réagi le syndic Yves Charrière à l'issue du vote. Le problème sera définitivement réglé durant les vacances de Pâques.» Mardi soir, le Conseil communal d'Aubonne a octroyé un crédit de 192 000 francs pour sécuriser les 24 fenêtres défectueuses du collège du Cœur du Chêne et remplacer les luminaires. Le préavis a été accepté à une large majorité. Les vitrages seront changés durant les vacances pascales. En novembre dernier, l'exécutif avait déposé un préavis d'urgence, les fenêtres risquant de sortir de leurs gonds si on les ouvrait. Les deux commissions, qui ont recommandé d'approuver le projet, ont regretté que les prétentions de garantie de la commune soient prescrites. La précédente Municipalité n'était pas allée jusqu'au bout de la démarche pour obtenir une demande de prolongation de garantie après le constat de plusieurs défauts dans la construction du collège. JOL

ROLLE

Le projet de centre pour réfugiés inquiète le PLR



ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ

Après Bien vivre à Rolle, c'est au tour du PLR Rolle de faire part de sa récente prise de position quant au futur centre d'accueil pour réfugiés prévu dans l'ancien hôtel Rivesrolle. Les libéraux-radicaux étaient présents lors de la séance du 18 décembre. Elle a réuni le Conseil d'Etat, l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), la Municipalité et le comité de Bien vivre à Rolle. «Bien que les propositions de l'EVAM aillent dans le bon sens, et malgré l'engagement de Madame la conseillère d'Etat Isabelle Moret, une partie des craintes concernant les aspects sécuritaires et financiers n'a pas pu être dissipée. Et le fait de ne pas pouvoir trouver une alternative au lieu proposé par l'EVAM ne nous satisfait pas non plus», relève le PLR dans un communiqué.

Le PLR en attente de réponses

Le 18 décembre, l'EVAM et le canton avaient annoncé que le nombre de migrants passerait de 140 à 95, que seules des familles seraient accueillies à Rolle et que le bâtiment ne sera utilisé que durant cinq ans. Insatisfait malgré tout de ces propositions, «le PLR Rolle va donc continuer à œuvrer pour trouver des solutions dans les meilleurs délais, afin de lever les incertitudes qui pèsent sur nos concitoyens.» Qu'est-ce que cela signifie concrètement? «Nous attendons que nos questions au sujet de la sécurité, des soutiens financiers, ainsi que celles concernant l'écologie éventuel soient prises en compte par le canton», a répondu Alexandre Sobredo, président du PLR Rolle. Contacté, le canton a indiqué qu'il communiquerait prochainement sur ce dossier. JOL

L'image



GLAND Peu de monde, mais beaucoup de rires, vendredi soir, à la patinoire de Gland. Il faut dire que le programme, du bubble foot sur glace, se prêtait volontiers à de franches rigolades. PHOTO CÉDRIC SANDOZ

LAUSANNE

Le Béjart Ballet a un nouveau chef

Le Béjart Ballet Lausanne (BBL) a trouvé un directeur artistique ad interim après le licenciement, en fin de semaine dernière, de Gil Roman. Il a confié cette mission à Julien Favreau, pilier de longue date de la troupe. Le danseur français, dont la date d'entrée en fonction sera bientôt communiquée, occupera ce poste en tout cas jusqu'à la fin de la saison, soit jusqu'à fin août, a annoncé hier le BBL.

Né en 1977 à La Rochelle, Julien Favreau a suivi une formation en danse classique et contemporaine, avant de rejoindre l'école Rudra Béjart à Lausanne en 1994. Vite repéré par Maurice Béjart, il a intégré le ballet une année plus tard, enchaînant par la suite les rôles importants. Dans son communiqué, le BBL parle d'un danseur «invité sur



les scènes du monde entier». Il a également dansé comme soliste dans les créations de Gil Roman, Sthan Kabar-Louët, Tony Fabre, Andonis Foniadakis et Yuka Oishi.

Egalement cité dans le communiqué, Julien Favreau dit avoir accepté l'offre pour «continuer à faire vivre l'œuvre de Maurice Béjart, au travers du plus bel outil qu'il avait créé, le Béjart Ballet Lausanne».

Avec le licenciement de Gil Roman se pose la question de la Fondation Maurice Béjart. Présidée par Gil Roman, cette fondation est détentrice des droits des chorégraphes de Maurice Béjart. Dans son communiqué publié hier, le BBL assure toutefois que la compagnie pourra «continuer à bénéficier des droits sur les chorégraphies aux conditions actuelles». ATS

JENNIFER SANTSCHY/BBL

150

En milliers, le nombre de personnes qui se sont baladées sur les quais genevois afin de profiter des œuvres et des spectacles proposés par le Geneva Lux Festival. La rade accueillait, jusqu'à dimanche dernier, la dixième édition de ce rendez-vous, qui s'est «imposé sur la carte des festivals de lumière de Suisse et d'Europe», indiquent les organisateurs dans un communiqué. LC

impresum

SOCIÉTÉ ÉDITRICE: ESH Médias Editions SA, Route de St-Cergue 293, CP 1256, 1260 Nyon 1. www.lacote.ch - redaction.lacote.ch - Tél. 022 994 41 11

DIRECTION

Président du Conseil d'administration: Philippe Hersant

Editeur délégué

et rédacteur en chef: Michel Jotterand
Rédacteur en chef adjoint: Gilles Biéler

ABONNEMENTS

Toutes nos offres sur abo.lacote.ch ou via notre service client: clientele@lacote.ch Tél. 022 994 41 11

COMMERCIAL

Directeur marché annonceurs: Quentin Riva
impactmedias.ch/la-cote
vaud@impactmedias.ch
Tél: 022 994 42 44

Audience

26 000 lecteurs (Edition abonnés), 70 000 lecteurs (Edition élargie, jeudi), Remp MACH Basic 2023-1.

Tous les droits sont réservés sur l'ensemble du contenu de la publication. Toute réimpression, reproduction, copie de texte rédactionnel ou d'annonce ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques est soumise à l'approbation préalable de l'éditeur. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par des tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.